



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 21 août 2018

L'épidémie de dengue se maintient malgré l'hiver Tous ensemble, agissons dès maintenant !

6476 cas de dengue ont été confirmés depuis le début de l'année, dont 138 ont conduit à une hospitalisation. La persistance du virus pendant l'hiver fait craindre une épidémie d'ampleur au cours de l'été austral. Les autorités rappellent à la population l'importance de mettre en œuvre les recommandations pour lutter contre les moustiques.

Les équipes de la lutte anti-vectorielle restent fortement mobilisées

- La lutte anti-vectorielle menée par l'ARS OI est renforcée avec des équipes d'interventions du RSMA, du SDIS et de la Croix Rouge française dans l'ouest et le sud de l'île. Actuellement, plus de 2 000 maisons sont contrôlées chaque semaine en porte-à-porte et depuis le début de l'année, plus de 41 000 maisons ont été visitées.
- Les interventions des communes sont également renforcées par le recrutement de contrats aidés de type « Parcours-Emploi-Compétences ». Sur les 600 contrats aidés mis à disposition dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de dengue, plus de 350 recrutements ont été réalisés ou sont en cours.

L'engagement de ces contrats permet d'accentuer la mobilisation des communes pour :

- la résorption des dépôts d'encombrants, de pneus ou de déchets divers, de véhicules hors d'usage...
- Le renforcement des opérations de salubrité publique : augmentation de la fréquence de collecte des déchets, de nettoyage et de débroussaillage de l'espace public, des terrains laissés à l'abandon et des ravines, organisation d'actions coordonnées de nettoyage de quartiers comprenant des interventions au domicile des particuliers...
- Le développement d'actions de communication et de sensibilisation : mobilisation des associations, des relais d'information dans les quartiers, interventions en porte-à-porte...

Mais pour être d'autant plus efficaces, ces interventions doivent être accompagnées par la mobilisation active de la population au quotidien.

C'est maintenant et durant tout l'hiver austral qu'il faut agir !

- Protégez-vous et protégez votre entourage des piqûres de moustiques
- Videz tout ce qui peut contenir de l'eau (lieux où les larves se développent)
- Consultez rapidement un médecin en cas d'apparition de symptômes

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



La campagne de communication se poursuit

Les outils de communication cette semaine :

- Information renforcée auprès des médecins généralistes : distribution d'un kit d'information avec des outils à destination de leur patientèle ;
- Affichage 4X3 avec Madame Aude Palant Vergoz ;
- Diffusion de spots vidéo en créole et en français sur les réseaux sociaux ;
- Campagne d'affichage sur les réseaux sociaux (ci-contre). **Cette semaine, c'est le RSMA qui porte le message.**
- Actions de sensibilisation

Le 24 aout, en lien avec la municipalité de Saint-Paul, un groupe d'agents en service civique et des personnels de La croix Rouge/PIROI tiendront un stand d'information et de sensibilisation au marché de Saint-Paul de 8h à 12h.

le 26 aout, la commune du Tampon et l'ARS tiendront un stand d'information à l'occasion de la fête de Trois Mares.

L'ensemble des informations liées à l'épidémie de dengue sont quotidiennement mises à jour sur le [site internet de l'ARS Océan Indien](#), ainsi que sur les réseaux sociaux :

- ⇒ la page [Facebook Ensemble contre les moustiques](#)
- ⇒ et le compte [Twitter des services de l'Etat à La Réunion](#).



Situation épidémiologique au 21 août 2018

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 6 au 12 aout (données de la semaine dernière en cours de consolidation), **32 cas de dengue** ont été diagnostiqués et sont répartis dans les zones suivantes :

- Dans l'ouest : La Possession (6 cas), Bois de Nèfles et La Plaine (3 cas), Saint-Leu (3 cas), Saint-Paul, Gare routière et Etang (2 cas), Le Port (2 cas), Saint-Gilles-les-Bains, Saint-Gilles-les-Hauts et Trois Bassins (1 cas chacun)
- Dans le sud : L'Etang Salé (1 cas), Saint-Louis (2 cas), Le Tampon (1 cas), Saint-Pierre (5 cas) et Saint-Philippe (2 cas)
- A Saint-Denis (1 cas) et à Sainte-Marie (1 cas)

Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :

- **6476 cas** de dengue
- **138 hospitalisations** pour dengue
- **427 passages aux urgences**
- **3 décès**, dont 2 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

